

COMPTE RENDU

Monsieur le Président ouvre la séance du Conseil d'administration à 18h05, le quorum (>16) étant atteint.

1-1 Ordre du jour du Conseil d'Administration

Monsieur le Président annonce l'ordre du jour.

1-2 Adoption du compte rendu de la séance du 28 février 2022

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

[Délibération n° 1 – 17 POUR/ 17 – 0 ABSTENSION – 0 CONTRE]

1-3 Affaires financières

M. l'agent comptable présente le compte financier composé du rapport de gestion et du rapport comptable.

Le compte financier doit faire l'objet de deux votes :

- l'un sur l'adoption sans réserves du compte financier
- l'autre sur l'affectation du résultat 2021

RAPPORT DE GESTION

- Contexte
- Effectifs
- Evolution de la DACF – dotation annuelle de crédits de fonctionnement

L'EXECUTION BUDGETAIRE

Les recettes nettes 2 698 143,09 € s'inscrivent bien dans les prévisions de recettes votées en conseil d'administration. (Budget initial et décisions modificatives)

Les dépenses pour 2 472 031,83 € sont bien comprises dans les autorisations d'ouvertures de crédit votées en CA. (Budget initial et décisions modificatives)

Origine des financements

L'EXECUTION BUDGETAIRE

Service AP – activités pédagogiques

- Les différents domaines et activités sont présentés.
- Points d'attention :
 - o La subvention manuels scolaires est soldée pour 8 689,04 €. L'effort financier de la Région a donc été porté à 168 426,85 € pour accompagner la réforme des lycées sur la période 2019 / 2021.
 - o On note une tendance baissière de la collecte de TA – taxe d'apprentissage. Cette forte baisse est la conséquence de la Loi Avenir Professionnel réformant en profondeur les modalités de calcul du reversement de taxe. La part TA reversée aux établissements passe de 26% à 13%. L'objectif de cette loi est de renforcer le financement des CFA-centre de formation par apprentissage.
 - o En raison de la crise sanitaire et d'une évolution incertaine, il n'y a eu aucun voyage sur l'exercice 2021. La Région a financé entièrement le domaine sorties et projets au titre

des AEL- actions éducatives ligériennes et des CEA- crédits éducatifs d'autonomie. 1542 élèves ont bénéficié de ces projets culturels.

- Le séjour au ski a lieu tous les 2 ans et implique les élèves de "l'option sport". Le voyage aux USA se déroule également tous les 2 ans. Il s'agit d'un échange avec réciprocity avec l'accueil des américains dans les familles françaises. Afin de ne pas déséquilibrer les masses budgétaires d'une année sur l'autre (voir graphique sur l'évolution du montant des voyages), il a été décidé, en accord avec les équipes concernées d'éviter d'avoir ces 2 séjours sur la même année civile. Ainsi, l'équipe EPS a accepté de faire l'impasse du séjour au ski en 2019 et de le reporter en 2020. Exceptionnellement, et en raison de la crise sanitaire, le voyage au ski et le voyage aux USA devraient se dérouler la même année, en 2022, le projet ski ayant eu lieu en janvier 2022 et le projet USA prévu en octobre 2022.
- Le nombre important de projets AEL témoigne de la participation volontariste des équipes dans ces projets financés par la Région.
- L'enseignement technologique et professionnel fonctionne budgétairement grâce essentiellement à la Taxe d'Apprentissage et à une partie de la dotation Régionale de fonctionnement. D'autres ressources montrent l'ensemble des partenariats qui lient l'établissement avec diverses structures et organismes comme le GRETA-CFA49 pour la formation continue et l'apprentissage, l'Université, la plateforme E-mode. Le financement des équipements professionnels fournis aux élèves est supporté par la Région à hauteur de 80% et par les familles à hauteur de 20%. La subvention s'élève à 29 980 € en 2021. Les recettes provenant de l'université sont liées à des conventions entre l'université d'Angers et le lycée relatives à l'accueil de licences professionnelles sur le site La Mode. Le GRETA-CFA49 reverse au titre de l'utilisation des plateaux techniques des sites La Mode et Renaudeau.

Service VE- Vie de l'élève

- Les différents domaines et activités sont présentés.
- Points d'attention :
 - Ce service est alimenté principalement par des subventions spécifiques de la région, du rectorat et de l'Union Européenne (Erasmus). Les lignes de dépenses correspondent donc aux lignes de recettes, sauf pour la ligne en recette « dotation de fonctionnement » · La subvention région de 9 300 € abonde ce service afin de financer les activités suivantes : Comité Education Santé Citoyenneté, développement durable, orientation, le journal des lycéens et l'atelier théâtre. Ces dépenses sont relativement stables sur la durée avec une montée en puissance des actions liées au lycée écoresponsable, conséquence du travail soutenu dans la démarche de sensibilisation de l'ensemble des acteurs au développement durable, qui a abouti d'ailleurs à la labellisation E3D en 2017, renouvelée en 2020 avec la mention excellence.
 - · Les subventions « internat de la réussite » et "parcours d'excellence" n'ont pas été utilisées en 2021. Le lycée est également labellisé « internat d'excellence » ; des actions liées au projet et au bénéfice des internes éligibles sont en cours d'élaboration.
 - · Projet ERASMUS+ · Le lycée a déposé un dossier d'accréditation qui devrait permettre rapidement d'organiser de nouveaux projets enseignants et élèves.
 - · Des bourses de mobilité ERASMUS+ sont octroyées dont le montant est de 800 € pour deux mois de mobilité. Le niveau des dépenses est variable d'une année sur l'autre en fonction du nombre de mobilité.
 - · Après une baisse due aux conséquences de la crise sanitaire, les dépenses d'aide de fonds sociaux ont augmenté en 2021 (8 539.74 €) par rapport à 2020 (8 049.31 €) mais restent assez conformes aux années précédentes (entre 8 000 € et 9 000 €). L'essentiel de l'utilisation des fonds sociaux concerne la restauration, puis les voyages et les transports.

Service ALO – administration logistique

- Les différents domaines et activités sont présentés.
- Points d'attention :
 - La maintenance
 - Les lignes contrats et vérifications périodiques représentent un volume de dépenses important. Le lycée adhère à un groupement de commande pour certains contrats. Ces vérifications concernent les domaines de la sécurité incendie, l'électricité, le gaz, la chaufferie, les cuisines, les ascenseurs, les matériels de levage, les appareils à pression, les portes automatiques et autres domaines bâtimentaires. Ce sont des dépenses



incompressibles qui doivent permettre au lycée d'être en conformité avec la réglementation en matière de sécurité des ERP – établissement recevant du public.

- La viabilisation
 - o Les charges de viabilisation représentent toujours une part importante des dépenses d'un établissement. Elles sont à la fois incontournables par leur dimension structurelle et à la fois incertaines en montant, compte tenu du caractère aléatoire des conditions climatiques et du coût des énergies.
- La reprographie
 - o Comme pour le service AP, le volume de reprographie représente un coût non négligeable, avec également une tendance à la baisse significative grâce au nouveau marché de renouvellement du parc de photocopieurs qui a débuté en juin 2018. Ce marché doit prendre fin au printemps 2022, il sera reconduit pour une année uniquement pour sa partie maintenance et pour la partie location avec un loyer 0€ jusqu'au printemps 2023 conformément aux clauses du contrat.
- Les charges générales

SCAMPUS- service Campus

Les différents domaines et activités sont présentés.

Le Campus des métiers et des qualifications « industries créatives de la Mode et du luxe" a été créé en octobre 2017. Construit autour d'un secteur d'activité d'excellence implanté dans la Région, il contribue à soutenir, par la formation, les politiques territoriales de développement économique et social et à faciliter l'insertion des jeunes et des adultes dans l'emploi. Il est composé d'établissements de formation, d'entreprises du secteur d'activité, de laboratoires d'innovation. Il a été initié et soutenu par le Rectorat et la Région.

Le service spécial SRH – service restauration hébergement

Les différents domaines et activités sont présentés.

L'importance du service d'hébergement et de restauration est traduite par les chiffres ci-dessous, en fréquentation et en volume financier :

- o - Fréquentation
- o Site Renaudeau : 131 279 convives
- o Site La Mode : 37 297 convives
- o - Le volume d'achat de denrées s'élève à 412 080 € réparti pour 89 757 € sur La Mode et 322 323 € sur Renaudeau
- o - Les recettes globales s'élèvent à 775 619 €

Service OPC- opérations en capital

Les différents domaines et activités sont présentés.

Points d'attention :

- Les achats sur Taxe d'Apprentissage s'élèvent à 122 476,80 €. Malgré tout comme évoqué plus haut (recettes du service AP enseignement professionnel), il reste un reliquat important (126 989,37 €) qui sera utilisé dès le début de l'exercice 2022. Le lycée a fait l'acquisition sur fonds propres de deux fours, deux sauteuses et d'un bain marie pour ses deux restaurants scolaires pour un montant de 53 141,87 €.
- D'autres investissements sur fonds propres (14 746,34 €) ont permis d'améliorer les conditions de travail des agents (auto laveuse, transpalette) et de renouveler ou compléter l'équipement informatique. Soit un total de biens acquis sur fonds propres de 67 888,21 €.
- En 2021, des mises au rebut ont été validées par le CA et la Région et ont occasionné des sorties d'inventaire pour un montant de 359 319,26 €. Ces recettes sont des opérations d'ordre ne générant aucun mouvement de trésorerie.

LE RESULTAT DE GESTION

Le résultat du service général est déficitaire – 50 841,82 €

Le résultat du service spécial SRH est déficitaire – 14 477,97 €

Résultat global de fonctionnement déficitaire – 65 319,79 €

LES INDICATEURS FINANCIERS

La variation de FdR est négative – 84 287,07 €.

L'ETAT DES RESTES

Ce sont d'une part les restes à recouvrer (les créances) et d'autre part les restes à payer (les dettes).

Les subventions affectées reçues non utilisées sont reportées sur l'exercice 2022.

Ces reliquats sont intégrés en classe 4 du bilan.



LE BILAN

Le bilan est la photographie comptable du lycée au 31 décembre 2021.

L'actif immobilisé : vaut **770 006,03 €** (en valeur résiduelle) (**84 %** du patrimoine est déjà amorti). Le patrimoine de l'établissement doit être couvert par les ressources - les capitaux propres - qui valent **1 423 174,99 €**

La différence entre ressources et emplois correspond au fonds de roulement 2021 **653 168,96 €**

L'actif circulant concerne les stocks, les créances et les disponibilités pour une valeur de **1 193 377,13 €**

L'actif circulant doit couvrir les dettes inscrites au passif du bilan pour une valeur de **540 208,17€**

La différence entre créances et dettes s'élève à **653 168,96 €** et représente le fonds de roulement 2021.

ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE

FDR : 653 168,96 €

BFR : - 244 855,70 €

TR : 898 024,66 €

CAPACITE A PRELEVER : fonds de roulement mobilisable : 444 313,80 €

CONCLUSIONS

Très bonne santé financière de l'établissement

> Fonds de roulement assurant une bonne marge de manœuvre pour l'exercice 2022

➤ Point d'attention : coût de l'énergie (contexte économique actuel)

M. le proviseur conclut en indiquant que cette marge de manœuvre devrait permettre de financer les différents projets des enseignants, des élèves et de l'ensemble des équipes. Il conviendra néanmoins de rester attentif à l'évolution des coûts de l'énergie.

1-3-1 Compte financier 2021 – Approbation

Mr Brien a rappelé le contexte, soit

- un total de 1683 élèves et apprenants avec une augmentation du nombre d'apprentis.

- une stabilité de la dotation de la région/DACF

- la section de fonctionnement est déficitaire de 65319,79 euros

Les dépenses sont réparties sur 3 blocs : la restauration, l'administration/ logistiques, et les activités pédagogiques.

→ Pour les activités pédagogiques, on constate une forte augmentation du coût du transport des élèves sur les installations sportives par l'entreprise Besson, due au changement des horaires de l'établissement (le prix est trois fois plus cher qu'avant). Mr Brien rappelle aussi que concernant les manuels changés suite à la réforme, la subvention de la région prévue à cet effet depuis 2019 a été complétée sur fonds propres à hauteur d'environ 10 000 euros en 2021.

→ Pour l'enseignement professionnel, le financement de la taxe d'apprentissage est en forte baisse, d'où des inquiétudes pour l'avenir car cette TA est utilisée pour l'équipement des ateliers. D'où le message envoyé aux parents pour les informer et leur rappeler que si cela leur est possible, ils peuvent verser cette cotisation au lycée. Il a été évoqué un financement GRETA mais l'ensemble des demandes établissements s'élèverait à environ 1.8 million d'euros pour un budget de 1 million d'euros. Toutes les demandes ne seront donc pas satisfaites.

→ Fonds sociaux : il y a un reliquat important sur la part état et région, mais le fonctionnement en année civile et non année scolaire peut aussi expliquer en partie ce décalage dans l'utilisation des fonds.

→ Service ALO : il est constaté une augmentation des produits d'hygiène et sur le poste communication, avec une augmentation des tarifs concernant la refonte du site internet par un prestataire extérieur pour environ 5000 euros. Les travaux dans la salle 140 sont à venir.

→ Energie : pour l'électricité, il y a une augmentation de 1% seulement grâce au marché région, qui fournit une énergie verte. Pour le gaz, le lycée est en contrat avec ENGIE, et constate une augmentation de 15%. Il y a donc une réflexion à mener sur le bâtiment énergivore. Il est suggéré par les parents de prendre contact avec la région suite au rapport sur la rénovation énergétique des bâtiments scolaires publié en 2020.

→ Service restauration : sur 2021, il y a eu environ 131 000 convives sur Renaudeau et environ 37 000 sur la Mode, ce qui représente une baisse par rapport à d'habitude où l'on avait environ 200 000 convives au total. D'où un déficit pour la restauration, ce qui explique aussi en partie le déficit du budget global.



→ Bourses nationales : le lycée est en dessous de la moyenne nationale de 29% des élèves : nous avons 18% de nos élèves qui sont boursiers, ce qui représente 278 élèves au total.

5/6

→En conclusion, Mr Brien précise que le bilan financier montre une très bonne santé de l'établissement, mais avec des points de vigilance :

- L'impact de l'inflation et l'augmentation du coût de l'énergie pour 2022. Est-ce que la Région sera en capacité d'aider l'établissement si besoin ?
- Une augmentation du tarif de la restauration sera à prévoir peut-être.

Pour conclure, les parents remercient Mr Brien pour la qualité des documents financiers produits. Les membres du conseil d'administration votent l'approbation du compte financier 2021.

[délibération n° 2 – 18 POUR/ 18 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

1-3-1 Compte financier 2021 – Affectation du résultat

Les membres votent l'affectation du résultat du compte financier 2021.

[délibération n° 3 – 18 POUR/ 18 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

1-3-2 / 1-3-3 / 1-3-4 / 1-3-5 Convention de mandat avec la Région : acquisition d'un SMART CITY pour les filières du génie électrique, d'une machine à tricoter pour le plateau technique, d'un véhicule utilitaire et d'un transpalette

Les conventions relatives à l'acquisition des 4 équipements sont présentées, un vote est demandé pour chacune des conventions

[délibération n° 4 – 18 POUR/ 18 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

1-3-6 Convention avec l'IME Bordage dans le cadre de l'accueil de jeunes au restaurant scolaire de La Mode

Il s'agit d'accueillir à la restauration le midi un groupe de 10/15 jeunes avec leurs accompagnateurs, pour une expérience en immersion.

La convention est présentée, un vote est demandé.

[délibération n° 5 – 18 POUR/ 18 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

1-3-7 Convention avec le centre social Pasteur dans le cadre de la mise à disposition des cuisines ATMFC

La convention est présentée, un vote est demandé.

[délibération n° 6 – 18 POUR/ 18 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

1-3-8 Convention avec le GRETA CFA 49 dans le cadre du reversement pour des actions de formation continue

Discussion autour du coût unitaire, car le reversement en baisse.

La convention est présentée, un vote est demandé.

[délibération n° 7 – 18 POUR/ 18 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

1-3-9 Convention avec la Région et le Rectorat dans le cadre de l'utilisation du logiciel TDC Sécurité (DUERP)

La convention est présentée, un vote est demandé.

[délibération n° 8 – 18 POUR/ 18 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]





1-3-10 Contrat (Société Marguerite) de mise à disposition de distributeurs de produits menstruels

Il s'agit d'une opération initialisée par la région pour lutter contre la précarité menstruelle, qui équivaut à une dotation d'environ 40 euros par jeune fille (soit une dotation de 6080 euros pour le lycée). Le(les) distributeur(s) est donné gratuitement, et le lycée a acheté pour 2411,04 euros de produits dans un premier temps.

Discussion autour de l'emplacement de ce distributeur, de l'équité de cette distribution gratuite, et de comment cibler les personnes les plus dans le besoin.

Le contrat est présenté, un vote est demandé.

[délibération n° 9 – 18 POUR/ 18 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

1-3-11 Don Groupama en faveur du Rallye Maths

Achats de goodies (gobelets 30 cl) remboursés par GROUPAMA pour un montant de 349,20 €. Un vote est demandé.

[délibération n° 10 – 18 POUR/ 18 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

1-3-12 Don - Voyage au ski - Recettes MDL au titre de la vente des fromages

Don de la Maison des lycéens en faveur du voyage au ski qui s'est déroulé en mars dernier - montant 932,80 €. Le professeur organisateur a organisé une vente de fromage en lien avec la MDL. Un vote est demandé.

[délibération n° 11 – 18 POUR/ 18 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

1-3-13 Adhésion au groupement d'entreprises Mode Grand Ouest

Adhésion du lycée (site La Mode) au groupement d'entreprise MODE GRAND OUEST (MGO).

Montant 3 000 € pour 2022 - Profiter de l'expertise du réseau d'entreprise des industries du luxe et de la Mode afin de promouvoir nos filières au sein du réseau.

Mr Lamoureux soulève la question de la représentativité du lycée de la Mode sur le site de Mode Grand Ouest, par rapport à d'autres établissements privés.

Un vote est demandé.

[délibération n° 12 – 18 POUR/ 18 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

1-3-14 Don de 12 couvertures à la MDL dans le cadre du soutien à l'Ukraine

Un vote est demandé.

[délibération n° 13 – 18 POUR/ 18 – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE]

1-4 QUESTIONS DIVERSES

Une remarque a été faite sur le délai accordé aux parents pour signer les documents distribués en classe aux élèves, en évoquant un délai trop court pour les internes. Mme Legardinier précise que le délai pour ce faire tient compte de ces situations, et que normalement les parents ont le temps nécessaire, sauf problème de compréhension ou confusion.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la séance à 19h30.

Le Secrétaire de séance
Mme BELLANGER

Le Président de séance
Hervé DOUAGLIN

